



Réseau  
*Initiative*  
NANTES

# Le kit Lauréat

Effet miroir avec un dirigeant d'entreprise qui :



Vous fait poser les bonnes questions



Vous partage son expérience d'entrepreneur



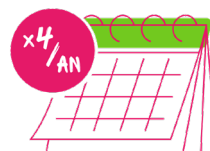
Vous accompagne en toute transparence et confidentialité

**Durée**



1 an minimum

**Fréquence**



4 fois par an  
minimum



# Le procédure de mise en parrainage

La mise en parrainage est une étape cruciale et complexe avec comme objectif d'assurer la pérennité de l'entreprise et du Lauréat. Dans cette optique, un process simple a été réalisé, dont les étapes clefs figurent ci-dessous :

1

Le Lauréat a été sensibilisé au parrainage tout au long de son programme d'accompagnement au sein de Réseau Initiative Nantes (RIN). L'intérêt du parrainage est préalablement validé par le conseiller, le comité et le porteur de projet lui-même.

2

RIN sollicite le réseau de ses membres parrains pour initier la mise en relation.

3

La personne en charge du parrainage identifie le parrain le plus apte à répondre aux attentes du Lauréat et définit les conditions pour une première rencontre, préféralement dans les locaux du Lauréat.

4

A la suite de cette rencontre, il est demandé au parrain de renvoyer le selfie de la rencontre, la signature de la charte de parrainage et une synthèse de ce premier échange.

5

Idéalement, le parrain et le Lauréat définissent les dates des prochaines rencontres sur l'année et renseignent un rétroplanning de suivi des entretiens.

6

A chaque visite, un compte-rendu est réalisé par le parrain afin de communiquer sur le Lauréat et son entreprise, en indiquant les points positifs et les sujets à travailler.

7

Si besoin, Lauréat comme parrain peuvent contacter directement la personne RIN dédiée. Pour cela, l'organigramme Initiative est fourni dans ce kit.

# Retour d'un parrainage RIN

## Qu'est-ce que le parrainage ?

- Une aventure humaine
- Un effet miroir
- Prendre le temps de se connaître et s'apprécier
- Prendre le temps de comprendre le métier de l'autre
- Questionner
- L'aider à trouver de nouvelles voies de travail :
  - A avoir un prisme différent
  - A voir son business différemment
- Se confronter à des sujets dérangementants, qu'il ne souhaite pas affronter, bousculer les certitudes
- Prévenir un danger
- Rompre la solitude du dirigeant



**O2A**  
ASSUREURS D'ENTREPRENEURS

Aymeric de VASSELOT, gérant de O2A ASSURANCE et parrain depuis 2018, parraine...

Jérémy LELOUP, fondateur de BAINS D'EPSOM, Lauréat 2020



  
**BAINS D'EPSOM**  
SPA DE FLOTTAISON

Jérémy parraine à son tour...



  
**amaé**  
Maison de Périnatalité  
NANTES

Samantha LY, fondatrice d'AMAÉ,  
Lauréate 2023



# Le Programme 2024

**Le Club vous convie à un événement chaque jeudi !**  
(hors vacances scolaires)

## 10 ATELIERS

- 01 février
- 14 mars
- 04 avril
- 16 mai
- 06 juin
- 04 juillet
- 05 septembre
- 03 octobre
- 14 novembre
- 05 décembre

## 6 AFTERWORKS

- 28 mars
- 30 mai
- 27 juin
- 29 août
- 26 septembre
- 28 novembre

## 2 PAROLES DE LAURÉATS

- 21 mars
- 17 octobre

## 2 CONFÉRENCES

- 20 juin
- 21 novembre



# Cotisation au RIN pour 2024

CA en K€	Adhésion brute	Adhésion nette
Membre avec CA < 500K€	300 €	120 €
Membre avec 500K€ < CA < 1M€	800 €	320 €
Membre avec 1M€ < CA < 2M€	1 300 €	520 €
Membre avec 2M€ < CA < 5M€	2 500 €	1 000 €
Membre avec 5M€ < CA < 7M€	3 500 €	1 400 €
Membre avec 7M€ < CA < 10M€	5 000 €	2 000 €
Membre collège partenaire bancaire	10 000 €	4 000 €
Membre association partenaire	150 €	60 €
Lauréat entrepreneur (personne morale)	100 €	40 €
Membre personne physique	100 €	34 €

**Réseau Initiative Nantes** bénéficie de l'agrément fiscal qui vous ouvre droit à une réduction d'impôts au titre des articles n° 200 et n° 238bis du CGI :

**Pour les entreprises** : les versements ouvrent droit à une réduction d'impôts de 60 % de leur montant dans la limite de 5% du Chiffre d'Affaires.

**Pour les particuliers** : les versements ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.



# Le badge Lauréat de RIN

Récupérez ci-dessous votre badge Lauréat de Réseau Initiative Nantes



Intégrez-le

Sur votre site web



En signature de mail



Sur votre profil  
et votre page entreprise



Dans une Story  
sur la page de votre entreprise





**Lucie BOISSÉ**

Conseillère Entreprises

Tel : 02 72 56 80 33  
07 56 80 73 86



**Simon CLERGUE**

Conseiller Entreprises

Tel : 02 72 56 80 18  
07 56 90 95 35



**Jérôme COQUARD**

Conseiller Entreprises

Tel : 02 72 56 80 32  
07 56 91 21 16



**Julien PHILIPPE**

Conseiller Entreprises

Tel : 02 72 56 80 34  
07 56 91 31 99



**Florian TUAL**

Club des Lauréats  
et Parrainage  
Tel : 06 29 78 01 61



**Lucas JAMAULT**

Chargé de Communication  
Tel : 07 68 94 56 29



**Magali ATHIMON**

Assistante Gestion  
& Comptabilité  
Tel : 02 72 56 80 31



**Alexandre MÉNARD**

Directeur

Tel : 02 72 56 80 35  
ou 06 40 34 43 23

L'équipe du





# RESTONS EN CONTACT

## Réseau Initiative Nantes

1er Étage de la Maison de l'Entrepreneuriat  
et des Transitions  
1 rue Françoise Sagan - 44800 Saint Herblain



02 72 56 80 35



[communication@initiative-nantes.fr](mailto:communication@initiative-nantes.fr)



[www.initiative-nantes.fr](http://www.initiative-nantes.fr)

Suivez  Réseau  
*Initiative*  
NANTES



[Réseau Initiative Nantes](#)



[reseauinitiativenantes](#)



[Réseau Initiative Nantes](#)



[@InitiativeNante](#)



[Initiative Nantes](#)